



COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Commission parlementaire sur le prix du livre: De quoi sera fait l'avenir du livre au Québec?

Montréal, le 4 juin 2013 - Les sept grandes associations professionnelles du livre, réunies sous l'égide de la Table interprofessionnelle du milieu du livre, saluent l'adoption, aujourd'hui, par l'Assemblée nationale du Québec, d'une motion unanime annonçant la tenue d'une commission parlementaire sur la réglementation du prix de vente du livre dont les travaux débiteront en août prochain. Les associations offrent leur entière collaboration aux députés de tous les partis politiques qui prendront part à cet exercice démocratique important. La commission revêt en soi un caractère historique dans la mesure où les enjeux du livre n'ont jamais fait l'objet d'une telle attention au Québec.

«Nous sommes clairement dans une période charnière, et c'est en grande partie ce qui explique la nécessité de cette commission», estime Danièle Simpson, présidente de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ).

Les sept associations réclament du gouvernement du Québec l'instauration d'une réglementation qui encadre les guerres commerciales dans la vente des nouveautés. De telles réglementations existent déjà dans plus de la moitié des pays de l'OCDE et permettent de maintenir un réseau de librairies diversifié et décentralisé, qui favorisent la diffusion d'une création riche et variée. La réglementation proposée au Québec ne s'appliquerait qu'aux nouveautés, limitant à 10% les rabais qui pourraient être offerts au cours des neuf mois suivant la publication d'un livre.

«Sans réglementation, le commerce du livre au Québec finira par tomber entre les mains d'un oligopole constitué de 3 ou 4 entreprises multinationales», considère Pascal Chamillard, président de l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF).

Les sept associations ont lancé le 22 août dernier une campagne de sensibilisation qui a reçu l'appui de nombreux écrivains et personnalités, dont Michel Tremblay, Marie Laberge, Dany Laferrière, Yann Martel, Tristan Demers, Guy A. Lepage, Denys Arcand, Stéphan Bureau, Simon Brault, Kim Thúy, Nancy Huston, Jean-Jacques Pelletier, Patrick Senécal et des dizaines d'autres, qui en témoignent sur le site *Nos livres à juste prix* : www.noslivresajusteprix.com.

«Il est grand temps d’agir, car le secteur de la vente de livres au Québec est fragile. Il faut mettre en place les moyens pour préserver la bibliodiversité», indique Jean-François Bouchard, président de l’Association nationale des éditeurs de livres (ANEL).

L’industrie du livre crée plus de 12 000 emplois au Québec et génère un volume d’affaires annuel de près de 800 M \$.



Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)



Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)



Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF)



Association des libraires du Québec (ALQ)



Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (Coopsco)



Réseau BIBLIO du Québec



Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)

Pour visiter notre site : noslivresajusteprix.com

Source : Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF)